

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2018**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 27  
Pouvoirs : 8  
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 11/12/2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Nathalie BARDE (Pouvoir Jacky DUTRUC), Pascal CUNY (Pouvoir Mariaïl THEVENET), Dominique DESFORGES (Pouvoir Hubert BONNET), Béatrice GUERIN (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Bruno HENRY (Pouvoir Isabelle ACHARD), Vincent LAUTIER (Pouvoir Bernard GRISON), Raymond MOUSSY, Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Claude TRASSARD (Pouvoir Marc PECHOUX), Dominique VIAL.

Assistaient : Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars sur Formans), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Hubert BONNET

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Technoparc Saône Vallée Civrieux – Vente de terrain à la société DOORTAL**

M. Richard SIMMINI, Vice-Président chargé du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Insertion, informe le Conseil qu'une nouvelle entreprise, la société DOORTAL est intéressée par l'acquisition du lot 29 sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux.

Depuis 1994, l'entreprise Doortal, spécialisée dans l'insonorisation, conçoit et fabrique des portes métalliques destinées aux lieux publics, aux sites sensibles et à tout autre bâtiment. Créée par la famille Guilhot, cette société compte aujourd'hui 70 salariés. Elle comprend plusieurs sites dans la zone industrielle des Echets à Miribel.

DOORTAL est aujourd'hui l'un des acteurs majeurs du secteur de la fermeture des bâtiments. L'entreprise maîtrise toutes les étapes de fabrication : du bureau d'études au laboratoire d'essais en passant par les ateliers. Ce choix lui permet d'innover en permanence pour proposer des portes métalliques techniques ultra-performantes et s'adapter aux besoins du marché et à ses évolutions.

La gamme des produits comprend de nombreux modèles : portes isolantes, portes coupe-feu ; portes acoustiques ; portes anti-effraction ; portes de transformateurs ; portes vitrées.

En constant développement, elle souhaite construire un site complémentaire à ceux existants sur les Echets qui sera dédié au montage et à l'assemblage des portes. Quinze salariés sont prévus au démarrage avec des recrutements en perspective.

Ne trouvant plus de disponibilités foncières sur la zone des Echets pour se développer, l'entreprise a ciblé le Technoparc Saône Vallée à Civrieux compte tenu de sa proximité avec ses différents sites actuels.

Le projet de l'entreprise pourrait s'insérer sur un tènement de 11 500 m<sup>2</sup> environ (lot N°29) sur la tranche Est du Technoparc. La construction consistera dans un bâtiment de 4000 m<sup>2</sup> avec une possibilité d'extension.

La cession a été négociée au prix de 50 € HT /m<sup>2</sup>, soit un montant global de 575 000 € HT.

L'avis des domaines en date du 11 décembre 2018 est conforme à cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la vente du lot 29 (11 500 m<sup>2</sup>) du Technoparc Saône Vallée à Civrieux à la société DOORTAL, ou toute autre entité qui s'y substituerait, au prix de 50 € HT / m<sup>2</sup>, soit un montant total de 575 000 € HT ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président à signer tout acte se rapportant à cette vente ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au BZA 2019.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **20 DEC. 2018** A Trévoux, le 17/12/2018  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20181217-2018C122-DE  
Affichage le :

**20 DEC. 2018**

**Le Président,  
Bernard GRISON**

